

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 04213

Numéro SIREN : 528 786 965

Nom ou dénomination : A2P

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/009044

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/009044**
n° de gestion : **2010B04213**
n° SIREN : **528 786 965 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 07/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A2P - Société par actions simplifiée
impasse de Castelvieu ZONE ARTISANALE DE PINET 31180 Rouffiac-tolosan -FRANCE-

date de clôture : 31/07/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2274150

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2018 12		Exercice N-1 31/07/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	830	830				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 238	10 309	929	2 167	-1 238	-57.14
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	30 129	17 984	12 145	6 706	5 439	81.10
	Autres immobilisations corporelles	40 751	27 576	13 175	15 817	-2 642	-16.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	2 597		2 597	3 767	-1 170	-31.05
	Autres immobilisations financières	3 208		3 208	1 481	1 728	116.68
	Total II	88 754	56 700	32 054	29 937	2 117	7.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	21 510		21 510	7 700	13 810	179.36
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	6 643		6 643	4 454	2 189	49.14
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 000		4 000		4 000	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	575 705		575 705	488 842	86 863	17.77
	Autres créances	91 544		91 544	68 257	23 288	34.12
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	757 258		757 258	703 112	54 146	7.70
	Charges constatées d'avance (3)	5 828		5 828	3 091	2 738	88.57
	Total III	1 462 489		1 462 489	1 275 456	187 033	14.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 551 243	56 700	1 494 543	1 305 393	189 150	14.49

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

5 805

SARL ARNAUD ET ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2018 12	Exercice N-1 31/07/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 500	100 500		
	Réserves				
	Réserve légale	10 050	10 050		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	380 646	291 448	89 198	30.60
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	168 801	149 198	19 603	13.14
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	659 996	551 196	108 801	19.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	37 497	39 800	-2 303	-5.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 780	117 391	28 389	24.18
	Dettes fiscales et sociales	305 307	300 749	4 558	1.52
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 877	11 525	8 352	72.46
	Produits constatés d'avance (1)	326 087	284 733	41 354	14.52
	Total IV	834 547	754 197	80 350	10.65
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 494 543	1 305 393	189 150	14.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

834 547 754 197

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2018 12			Exercice N-1 31/07/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	157 309		157 309	158 902		-1 593	-1.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 689 346		2 689 346	2 472 879		216 467	8.75
Chiffre d'affaires NET	2 846 655		2 846 655	2 631 781		214 874	8.16
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			11 344	11 828		-483	-4.09
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 435	33 260		3 175	9.55
Autres produits			104	675		-571	-84.61
Total des Produits d'exploitation (I)			2 894 538	2 677 544		216 994	8.10
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			56 363	61 524		-5 161	-8.39
Variation de stock (marchandises)			-2 189	-2 807		618	22.03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			662 867	668 324		-5 457	-0.82
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-13 810	3 200		-17 010	-531.57
Autres achats et charges externes *			510 401	506 172		4 229	0.84
Impôts, taxes et versements assimilés			32 667	33 805		-1 138	-3.37
Salaires et traitements			1 019 935	857 321		162 614	18.97
Charges sociales			383 935	320 071		63 864	19.95
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 305	13 183		-1 877	-14.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 505	4 149		-644	-15.53
Total des Charges d'exploitation (II)			2 664 980	2 464 942		200 038	8.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			229 558	212 602		16 956	7.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/07/2018	12	31/07/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2 332		2 175	157	7.20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		2 332		2 175	157	7.20
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		4 031		3 546	484	13.66
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 031		3 546	484	13.66
2. Résultat financier (V-VI)		-1 699		-1 371	-328	-23.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		227 859		211 231	16 629	7.87
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		400			400	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		400			400	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11 906		15 655	-3 749	-23.95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		248			248	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		12 153		15 655	-3 502	-22.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-11 754		-15 655	3 901	24.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		47 305		46 378	927	2.00
Total des produits (I+III+V+VII)		2 897 269		2 679 719	217 550	8.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 728 469		2 530 521	197 948	7.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		168 801		149 198	19 603	13.14

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

	page
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
Informations complémentaires (CICE)	5
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Frais d'établissement	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Détail des produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Détail des charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Détail des charges constatées d'avance	12
Détail des produits constatés d'avance	13

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	13
------------------------------------	----

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	13
Transferts de charges	13
Résultats financiers des cinq derniers exercices	15

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 494 543.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 846 654.52 Euros et dégageant un bénéfice de 168 800.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 51 803 € soit 21 716 € au titre de la période du 01/08 au 31/12/2017 et 30 087€ au titre de la période du 01/01 au 31/07/2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 51 803 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	51 803
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	51 803

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	830		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 653		8 731
Installations générales agencements aménagements divers	9 953		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 665		4 133
TOTAL	67 271		12 864
Prêts, autres immobilisations financières	5 248		3 975
TOTAL	5 248		3 975
TOTAL GENERAL	84 587		16 839

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			830	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			11 238	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 255	30 129	
Installations générales agencements aménagements divers				9 953	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				30 798	
	TOTAL		9 255	70 880	
Prêts, autres immobilisations financières			3 417	5 805	
	TOTAL		3 417	5 805	
	TOTAL GENERAL		12 672	88 754	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	830			830
Autres immobilisations incorporelles	9 071	1 238		10 309
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 947	3 292	9 255	17 984
Installations générales agencements aménagements divers	3 826	1 743		5 569
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 975	5 032		22 007
	TOTAL	10 067	9 255	45 560
	TOTAL GENERAL	11 305	9 255	56 700

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 238				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 292				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 743				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 032				
	TOTAL	10 067			
	TOTAL GENERAL	11 305			

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 597	2 597	
Autres immobilisations financières	3 208	3 208	
Autres créances clients	575 705	575 705	
Impôts sur les bénéfices	78 987	78 987	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 322	4 322	
Débiteurs divers	8 235	8 235	
Charges constatées d'avance	5 828	5 828	
TOTAL	678 883	678 883	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 170		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	145 780	145 780		
Personnel et comptes rattachés	91 945	91 945		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 257	118 257		
Taxe sur la valeur ajoutée	89 348	89 348		
Autres impôts taxes et assimilés	5 757	5 757		
Groupe et associés	37 497	37 497		
Autres dettes	19 877	19 877		
Produits constatés d'avance	326 087	326 087		
TOTAL	834 547	834 547		

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	67.0000	1 500			1 500

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	830	
Total général	830	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 527
Autres créances	2 235
Total	8 763

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients facture à établir	6 527
Fournisseurs RRR à obtenir	581
Divers remboursement assurances	1 655
Total	8 763

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 931
Dettes fiscales et sociales	148 691
Autres dettes	10 756
Total	171 378

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	11 931
Dettes fiscales et sociales	
- Provision CP	66 945
- Provision charges CP	30 125
- Provision primes de bilan	25 000
- Provision charges primes de bilan	11 250
- Provision taxe d'apprentissage	4 415
- Provision FPC	5 199
- Provision CFE	546
- Provision CVAE	4 011
- Provision TVTS	1 200
Autres dettes	
- Clients RRR à accorder	613
- Assurance à payer	2 975
- Frais à payer	7 168
Total	171 378

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 829
Total	5 829
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	326 087
Total	326 087

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Location mobilières d'avance GRENKE 08 et 09/2017	156		
- Maintenance Cégid	367		
Jmb informatique	536		
Assurances	1 578		
Abonnements TISSOT	500		
Honoraires	2 050		
Attestation legale	106		
Cotisation fédération ascenseurs	114		
Géolocalisation	422		
Total	5 829		

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits d'exploitation	326 087		
Total	326 087		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		134 916
Locations longue durée	134 916	
Total (1)		134 916

Engagements reçus

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Regularisation comptes de tiers	400	77180000
Total	400	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes non déductibles	35	67120000
- Dépenses mécénat, dont libéralités	8 500	67130000
- Autres charges exceptionnelles	3 371	67180000
- VCN immobilisations financières	248	67560000
Total	12 154	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursements frais formations	3 347
Remboursements IJSS CPAM	12 589
Remboursements sinistres assurance	15 657
Avantages en natures	4 842
Total	36 435

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Le 24/10/2018
DA COSTA JEAN MARC

Raphaël MADAR

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

A2P

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100 500 EUROS

Siège Social

24 IMPASSE DE CASTELVIEIL

ZA DE PINET

31180 ROUFFIAC TOLOSAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2018

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU GREFFE

Raphaël MADAR

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse

A2P

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100 500 EUROS

Siège Social

24 IMPASSE DE CASTELVIEIL

ZA DE PINET

31180 ROUFFIAC TOLOSAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2018

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A2P** relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2017 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 4 avril 2019

Commissaire aux Comptes

Raphaël MADAR

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2018 12			Exercice N-1 31/07/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	830	830				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 238	10 309	929	2 167	-1 238	-57.14
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	30 129	17 984	12 145	6 706	5 439	81.10
	Autres immobilisations corporelles	40 751	27 576	13 175	15 817	-2 642	-16.70
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	2 597		2 597	3 767	-1 170	-31.05
	Autres immobilisations financières	3 208		3 208	1 481	1 728	116.68
	Total II	88 754	56 700	32 054	29 937	2 117	7.07
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	21 510		21 510	7 700	13 810	179.36
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	6 643		6 643	4 454	2 189	49.14
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 000		4 000		4 000	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	575 705		575 705	488 842	86 863	17.77
	Autres créances	91 544		91 544	68 257	23 288	34.12
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	757 258		757 258	703 112	54 146	7.70
	Charges constatées d'avance (3)	5 828		5 828	3 091	2 738	88.57
	Total III	1 462 489		1 462 489	1 275 456	187 033	14.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 551 243	56 700	1 494 543	1 305 393	189 150	14.49

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

5 805

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2018 12	Exercice N-1 31/07/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 500)	100 500	100 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 050	10 050		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	380 646	291 448	89 198	30.60
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	168 801	149 198	19 603	13.14
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	659 996	551 196	108 801	19.74
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	37 497	39 800	-2 303	-5.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 780	117 391	28 389	24.18
	Dettes fiscales et sociales	305 307	300 749	4 558	1.52
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 877	11 525	8 352	72.46
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	326 087	284 733	41 354	14.52
	Total IV	834 547	754 197	80 350	10.65
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 494 543	1 305 393	189 150	14.49

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

834 547 754 197

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/07/2018 12			Exercice N-1 31/07/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	157 309		157 309	158 902		-1 593	-1.00
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 689 346		2 689 346	2 472 879		216 467	8.75
Chiffre d'affaires NET	2 846 655		2 846 655	2 631 781		214 874	8.16
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			11 344	11 828		-483	-4.09
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 435	33 260		3 175	9.55
Autres produits			104	675		-571	-84.61
Total des Produits d'exploitation (I)			2 894 538	2 677 544		216 994	8.10
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			56 363	61 524		-5 161	-8.39
Variation de stock (marchandises)			-2 189	-2 807		618	22.03
Achats de matières premières et autres approvisionnements			662 867	668 324		-5 457	-0.82
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-13 810	3 200		-17 010	-531.57
Autres achats et charges externes *			510 401	506 172		4 229	0.84
Impôts, taxes et versements assimilés			32 667	33 805		-1 138	-3.37
Salaires et traitements			1 019 935	857 321		162 614	18.97
Charges sociales			383 935	320 071		63 864	19.95
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 305	13 183		-1 877	-14.24
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			3 505	4 149		-644	-15.53
Total des Charges d'exploitation (II)			2 664 980	2 464 942		200 038	8.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			229 558	212 602		16 956	7.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/07/2018 12	31/07/2017 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 332	2 175	157	7.20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 332	2 175	157	7.20
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 031	3 546	484	13.66
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 031	3 546	484	13.66
2. Résultat financier (V-VI)	-1 699	-1 371	-328	-23.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	227 859	211 231	16 629	7.87
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	400		400	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	400		400	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 906	15 655	-3 749	-23.95
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	248		248	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	12 153	15 655	-3 502	-22.37
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-11 754	-15 655	3 901	24.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	47 305	46 378	927	2.00
Total des produits (I+III+V+VII)	2 897 269	2 679 719	217 550	8.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 728 469	2 530 521	197 948	7.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	168 801	149 198	19 603	13.14

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 494 543.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 846 654.52 Euros et dégageant un bénéfice de 168 800.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2017 au 31/07/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 51 803 € soit 21716 € au titre de la période du 01/08 au 31/12/2017 et 30 087€ au titre de la période du 01/01 au 31/07/2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 51 803 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	51 803
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	51 803

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	830		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 653		8 731
Installations générales agencements aménagements divers	9 953		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 665		4 133
TOTAL	67 271		12 864
Prêts, autres immobilisations financières	5 248		3 975
TOTAL	5 248		3 975
TOTAL GENERAL	84 587		16 839

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			830	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			11 238	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 255	30 129	
Installations générales agencements aménagements divers				9 953	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				30 798	
	TOTAL		9 255	70 880	
Prêts, autres immobilisations financières			3 417	5 805	
	TOTAL		3 417	5 805	
	TOTAL GENERAL		12 672	88 754	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	830			830
Autres immobilisations incorporelles	9 071	1 238		10 309
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 947	3 292	9 255	17 984
Installations générales agencements aménagements divers	3 826	1 743		5 569
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 975	5 032		22 007
	TOTAL	10 067	9 255	45 560
	TOTAL GENERAL	11 305	9 255	56 700

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 238				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 292				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 743				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 032				
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 597	2 597	
Autres immobilisations financières	3 208	3 208	
Autres créances clients	575 705	575 705	
Impôts sur les bénéfices	78 987	78 987	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 322	4 322	
Débiteurs divers	8 235	8 235	
Charges constatées d'avance	5 828	5 828	
TOTAL	678 883	678 883	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 170		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	145 780	145 780		
Personnel et comptes rattachés	91 945	91 945		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 257	118 257		
Taxe sur la valeur ajoutée	89 348	89 348		
Autres impôts taxes et assimilés	5 757	5 757		
Groupe et associés	37 497	37 497		
Autres dettes	19 877	19 877		
Produits constatés d'avance	326 087	326 087		
TOTAL	834 547	834 547		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	67.0000	1 500			1 500

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	830	
Total général	830	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 527
Autres créances	2 235
Total	8 763

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients facture à établir	6 527
Fournisseurs RRR à obtenir	581
Divers remboursement assurances	1 655
Total	8 763

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 931
Dettes fiscales et sociales	148 691
Autres dettes	10 756
Total	171 378

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	11 931
Dettes fiscales et sociales	
- Provision CP	66 945
- Provision charges CP	30 125
- Provision primes de bilan	25 000
- Provision charges primes de bilan	11 250
- Provision taxe d'apprentissage	4 415
- Provision FPC	5 199
- Provision CFE	546
- Provision CVAE	4 011
- Provision TVTS	1 200
Autres dettes	
- Clients RRR à accorder	613
- Assurance à payer	2 975
- Frais à payer	7 168
Total	171 378

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 829
Total	5 829
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	326 087
Total	326 087

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Location mobilières d'avance GRENKE 08 et 09/2017	156		
- Maintenance Cégid	367		
Jmb informatique	536		
Assurances	1 578		
Abonnements TISSOT	500		
Honoraires	2 050		
Attestation legale	106		
Cotisation fédération ascenseurs	114		
Géolocalisation	422		
Total	5 829		

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits d'exploitation	326 087		
Total	326 087		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		134 916
Locations longue durée	134 916	
Total (1)		134 916

Engagements reçus

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Regularisation comptes de tiers	400	77180000
Total	400	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes non déductibles	35	67120000
- Dépenses mécénat, dont libéralités	8 500	67130000
- Autres charges exceptionnelles	3 371	67180000
- VCN immobilisations financières	248	67560000
Total	12 154	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursements frais formations	3 347
Remboursements IJSS CPAM	12 589
Remboursements sinistres assurance	15 657
Avantages en natures	4 842
Total	36 435

ANNEXE

Exercice du 01/08/2017 au 31/07/2018

Le 24/10/2018
DA COSTA JEAN MARC

A2P
Société par actions simplifiée au capital de 100 500 euros
Siège social : Impasse de Castelveil-ZA de Pinet, 31180 ROUFFIAC TOLOSAN
528786965 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 AVRIL 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2018 s'élevant à 168 801 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	168 801 euros
A titre de dividendes	60 000 euros
Soit 40 euros par action	
Le solde	108 801 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 489 447 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 599 996 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2015 :

45 000,00 euros, soit 30 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000,00 euros

Exercice clos le 31 juillet 2016 :

60 000,00 euros, soit 40 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Exercice clos le 31 juillet 2017 :

60 000,00 euros, soit 40 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 avril 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean Marc DA COSTA

